

## COMMUNIQUÉ CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2012

Le conseil municipal s'est réuni le 19 Mars 2012 et a délibéré sur les affaires suivantes :

- ☞ Le Conseil Municipal s'est ému des récentes tragédies qui ont touché d'une part la Belgique avec l'accident d'autocar en Suisse et 28 personnes décédées, ainsi que, plus proche de nous, les événements qui ont eu lieu à Montauban et à Toulouse tant sur la voie publique que dans une enceinte d'école.

Il précise qu'une minute de silence sera prévue le 20 Mars 2012 aux écoles.

- ☞ Il a été rappelé la récente passation de commandement entre Christian ODIAU et son fils Ludovic ODIAU qui prend la relève en tant que chef de Centre des Pompiers de Fontevraud l'Abbaye. Mme le Maire accompagnée de quelques conseillers, et Mr DAUGE, ancien Maire, ont remis la médaille communale à Christian ODIAU pour son dévouement au sein de la Collectivité.

Puis, Mme le Maire a rappelé l'action menée en direction de la jeunesse et le soutien financier apporté aux Associations, et en particulier à Familles Rurales. Cela permet la recherche d'un prix le plus bas possible laissé à la charge des familles adhérentes. Grâce à ces participations, le soutien à l'emploi est aussi apporté localement.

- ☞ En présence de Mr MÉNARD, Trésorier Principal de Saumur Municipale, ont été présentés les comptes de l'exercice comptable 2011.

Le Compte Administratif du Maire, correspondant au Compte de Gestion du percepteur, a été approuvé comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 854 102,45 €
- Recettes de fonctionnement : 948 204,89 €
- Avec l'excédent reporté de 2010, l'excédent global de clôture de 148 442,34 € permettra d'équilibrer comme prévu la section d'investissement à hauteur de 69 612,94 €.
- Les dépenses d'investissement ont atteint 495 592,98 €
- Les recettes d'investissement ont atteint 319 163,04 €

Il restait cependant à réaliser :

- 177 025 € en dépenses
- 110 531 € en recettes

L'excédent final de fonctionnement net 78 828,50 € sera donc reporté au Budget fonctionnement 2012.

Puis, le Budget Primitif 2012 a été présenté aux élus.

Les Dépenses et Recettes de Fonctionnement s'équilibreront à hauteur de 982 931 €, il se dégagera un autofinancement prévu de la section d'investissement de 110 000 €.

Les dépenses et recettes d'investissement (nouvelles + restes à réaliser) s'équilibreront à hauteur de 903 559 €.

- ☞ Les gros travaux de voirie sont programmés, en particulier, la première phase de l'aménagement du Centre Bourg (Place des Plantagenêts). Cette tranche 320 000 € TTC a été retenue par le conseil Municipal. L'Etat, la Région et le Département ont été sollicités

pour des subventions. Un avis favorable de subvention est déjà donné sur 50 % du Hors Taxes (30% + 20%). D'autres accords pourront être obtenus.

Le conseil Municipal, pour cette opération importante, a décidé de recourir à l'emprunt.

D'autres travaux sont programmés, à savoir, l'aménagement d'un parking au stade de la Cadhumeau (60 000 €).

La réfection de la chambre lambrissée du presbytère est retenue (61 000 €). Celle-ci sera subventionnée à hauteur de 37 000 €.

Concernant les travaux au cimetière, il sera rajouté la reprise des murs de l'entrée pour 14 840 €.

☞ Fiscalité : les taux d'imposition des 3 taxes sont reconduits pour l'année 2012. A savoir :

- Taxe d'Habitation : 10,82 %
- Taxe Foncier Bâti : 17,54 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 33,34 %

Le produit attendu de ces taxes sera de 249 194 €.

☞ Les subventions aux associations ont été votées pour un montant total de 30 984 €.

Le 21 Mars 2012,  
Le Maire,  
R. CATIN